

INFORMATION DE LA POPULATION

Mairie de PRENERON

Présence de pesticides dans l'eau destinée à la consommation humaine

Les prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé sur l'eau du réseau d'adduction publique ont révélé la présence de métolachlore ESA (molécule métabolite du métolachlore qui est un herbicide) à des taux supérieurs à la **norme fixée à 0,10 µg/l** par la réglementation française. Ces dépassements ont été confirmés par plusieurs analyses.

La valeur mesurée sur le prélèvement du **21/09/15** est de **0.11 µg/l** pour le métolachlore ESA.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) préconise une valeur sanitaire maximale (Vmax)* de 510 µg/l pour cette molécule.

Cette eau ne présentant pas de risque sanitaire, l'eau distribuée peut continuer à être consommée sans aucune restriction.

** Valeurs établies par l'Anses, l'ingestion pendant la vie entière d'une eau contenant un pesticide à une concentration inférieure ou égale à la Vmax n'entraîne, sur la base des critères toxicologiques retenus et en l'état actuel des connaissances, aucun effet néfaste pour la santé*